



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/CONF.171/PC/4  
16 mars 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ PRÉPARATOIRE DE LA CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE SUR LA POPULATION  
ET LE DÉVELOPPEMENT

Troisième session

4-22 avril 1994

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

RAPPORTS DES PAYS SUR LA SITUATION, LES POLITIQUES ET LES  
PROGRAMMES NATIONAUX EN MATIÈRE DE POPULATION

Situation en ce qui concerne les rapports de pays

Rapport de la Secrétaire générale de la Conférence

RÉSUMÉ

Au nombre des activités préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement, au niveau national figure l'établissement par chaque pays participant d'un rapport décrivant la situation, les politiques et les programmes du pays en question en matière de population, ainsi que les mesures à prendre dans chaque pays pour réaliser les objectifs fixés dans ce domaine. On trouvera dans le présent rapport le point de la situation à ce jour ainsi que les conclusions préliminaires du secrétariat de la Conférence.

\* A/CONF.171/PC.1.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1 - 7	4
I. RAPPORT DE SITUATION . . . . .	8 - 23	5
A. Établissement des rapports nationaux . . . . .	8 - 16	5
B. Synthèse des rapports nationaux . . . . .	17 - 23	7
II. RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE CERTAINES ANALYSES HORIZONTALES . . . . .	24 - 48	8
A. Tendances des taux d'accroissement de la population depuis les années 70 . . . . .	26 - 28	9
B. Politique démographique nationale d'ensemble . . . . .	29 - 32	9
C. Cadre institutionnel national existant pour l'application de la politique démographique . . . . .	33 - 36	11
D. Prise en compte des problèmes de population dans la planification nationale . . . . .	37	11
E. Programmes démographiques nationaux en cours . . . . .	38 - 41	12
F. Principaux obstacles à l'exécution des politiques, programmes et activités en matière de population . . . . .	42 - 43	13
G. Les liens entre la population et le développement . . . . .	44 - 48	15
III. AVANTAGES DÉCOULANT DES RAPPORTS NATIONAUX . . . . .	49 - 61	17
A. Politiques démographiques . . . . .	50 - 51	17
B. Coordination des partenaires en matière de développement . . . . .	52	17
C. Stratégies d'application . . . . .	53	18
D. Dialogue entre institutions . . . . .	54 - 55	18
E. Suivi . . . . .	56 - 58	18
F. Échanges internationaux d'information . . . . .	59	19
G. Définition des domaines à étudier . . . . .	60 - 61	19

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
<u>Annexes</u>	
I. PAYS QUI AVAIENT PRÉSENTÉ LEUR RAPPORT NATIONAL AVANT LA MI-FÉVRIER 1994 . . . . .	21
II. PLAN DE LA SYNTHÈSE DES RAPPORTS NATIONAUX . . . . .	22
<u>Tableaux</u>	
1. Programmes démographiques nationaux en cours . . . . .	12
2. Liens entre la population et le développement . . . . .	16
<u>Figures</u>	
I. Tendances des taux d'accroissement de la population depuis les années 70 . . . . .	10
II. Principaux obstacles à l'exécution des politiques, programmes et activités en matière de population . . . . .	14

## INTRODUCTION

1. La Conférence internationale sur la population et le développement sera l'occasion de faire la somme des contributions de tous les États Membres de l'ONU à l'examen d'un des problèmes les plus importants de notre époque. La Conférence et les préparatifs auxquels elle a donné lieu auront des répercussions considérables pour la communauté internationale. Les rapports nationaux et les activités qu'ils ont engendrées comptent parmi les préparatifs les plus importants de la Conférence.

2. L'établissement de rapports nationaux visait trois objectifs. Premièrement, ils devaient permettre aux pays de faire connaître leurs positions respectives à la Conférence. Les expériences décrites devaient, espérait-on, donner un tour pragmatique et réaliste aux délibérations de la Conférence.

3. Deuxièmement, les rapports nationaux devaient jouer un rôle important à l'échelon national : a) en donnant aux pays l'occasion de faire le bilan des expériences des 30 à 40 dernières années et de revoir leurs priorités; b) en stimulant le dialogue entre les décideurs, les autorités aux différents niveaux de l'administration, les universitaires, les organisations non gouvernementales et le secteur privé; c) en aidant les pays à préciser leur position sur certaines questions; et d) en incitant toutes les parties concernées à se mobiliser à nouveau autour d'objectifs et de buts démographiques et économiques.

4. Troisièmement, les rapports nationaux devaient aussi jouer un rôle important en donnant aux pays l'occasion d'échanger des données d'expérience et de se faire mutuellement part des conclusions auxquelles ils étaient parvenus concernant certaines questions démographiques et économiques.

5. À en juger d'après les rapports nationaux reçus à ce jour, ces trois objectifs seront atteints. Pour de nombreux pays, les rapports constituent l'enquête démographique et économique la plus complète, voire la première enquête traitant à la fois des questions de population et de développement, qu'ils aient jamais réalisée. Considérés dans leur ensemble, ils constituent une somme d'informations et de données d'expérience sans équivalent à ce jour<sup>1</sup>. Les expériences, les réussites et les échecs qu'ils décrivent enrichiront et approfondiront les débats de la Conférence.

6. L'établissement des rapports nationaux a déjà mobilisé ceux qui participent au développement national et les autorités aux différents niveaux de l'administration autour des thèmes de la Conférence. Le dialogue approfondi auquel il donne lieu entre les autorités aux différents niveaux de l'administration, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les instituts de recherche a bien souvent élevé et clarifié le débat national sur la population et le développement. Bien souvent d'ailleurs, il a débouché sur l'amélioration des institutions, procédures et systèmes déjà en place ou la création de ceux qui étaient nécessaires, ce qui laisse présager une plus grande efficacité.

7. Enfin, les rapports offrent d'immenses possibilités d'échanger des informations et des idées. Les pays y expriment d'ailleurs souvent le souhait de savoir ce que d'autres pays ont à dire sur tel ou tel sujet, en particulier sur la corrélation entre population, développement et environnement, les institutions chargées de formuler et d'appliquer les politiques démographiques, les méthodes utilisées pour intégrer les variables démographiques dans le processus de planification et la manière de concilier impératifs démographiques et impératifs écologiques. Un échange d'informations de ce genre pourrait être utile non seulement entre pays d'une même région mais aussi entre pays de régions différentes.

## I. RAPPORT DE SITUATION

### A. Établissement des rapports nationaux

#### 1. Élaboration

8. La Secrétaire générale de la Conférence a donné le coup d'envoi de l'établissement des rapports nationaux le 3 avril 1992, dans une lettre adressée à toutes les missions permanentes auprès de l'ONU dans laquelle elle proposait que soient créés des comités nationaux chargés de préparer la Conférence et que soient établis des rapports nationaux sur la population. Les principes généraux devant servir de guide pour l'établissement des rapports – adaptés à la situation des pays développés et des pays en développement – ont été transmis aux pays par l'intermédiaire de leur mission permanente, le 10 juillet 1992.

9. Dans une troisième lettre aux missions permanentes, datée du 16 septembre 1993, la Secrétaire générale de la Conférence a rappelé aux pays que les rapports devraient parvenir au secrétariat de la Conférence le 30 septembre 1993 au plus tard. En même temps, elle leur adressait des formulaires destinés à recueillir certaines informations qualitatives et quantitatives complémentaires sous une forme normalisée en vue de faciliter la comparaison entre pays.

10. Dans la plupart des pays en développement, les rapports ont été établis conjointement par des consultants nationaux et une équipe pluridisciplinaire et intersectorielle de hauts fonctionnaires. Souvent, ces équipes se sont constituées soit en comité national chargé de préparer la Conférence, soit en conseil ou commission nationale de la population. Dans certains cas, cependant, les rapports ont été établis soit par les organes nationaux de planification, soit par les ministères de la santé et de la protection sociale. Dans plusieurs autres cas, les universités, les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les donateurs extérieurs ont été invités à participer à tel ou tel stade de leur établissement.

11. Dans la plupart des pays développés, les rapports ont été établis par des groupes composés d'organismes divers. L'organisme chef de file était parfois soit le Comité national chargé de préparer la Conférence, soit le Conseil national de la population, mais, tout aussi souvent, l'office national des statistiques, une université, l'organisme chargé de la coopération en vue du

développement, le ministère des affaires étrangères ou une combinaison de ces institutions. Quelques pays ont confié l'établissement de leur rapport à une organisation non gouvernementale.

## 2. Rapports reçus

12. À la mi-février 1994, le secrétariat de la Conférence avait reçu 113 rapports de pays appartenant aux régions ci-après :

Régions	Nombre de rapports reçus
Afrique subsaharienne	39
Afrique du Nord et Moyen-Orient	8
Asie (Sud, Sud-Est et Est)	12
Océanie	13
Amérique latine et Caraïbes	24
Europe occidentale (Ouest, Nord et Sud)	11
Europe orientale et CEI	5
Amérique du Nord	1
Total	113

13. On trouvera la liste des pays à l'annexe I du présent rapport. Soixante-huit des rapports reçus étaient rédigés ou traduits en anglais. Quarante-cinq rapports ont été reçus dans d'autres langues : 25 en français, 17 en espagnol, 2 en arabe et 1 en russe.

14. Les rapports reçus ont de 4 à 161 pages; en moyenne, ils ont de 40 à 50 pages. Dans la plupart des cas, ils suivent les principes directeurs proposés, mais quelques pays ont préféré les présenter à leur manière.

## 3. Approbaton des rapports nationaux

15. En général, les rapports communiqués à ce jour ont été approuvés par les gouvernements des pays concernés. Certains ont été signés par le chef de l'État ou approuvés en conseil des ministres. Dans un petit nombre de cas, un résumé du rapport a été adopté en conseil des ministres sous forme d'une déclaration officielle. Très souvent, les rapports ont été signés par le ministre de la planification et/ou des finances.

## 4. Formulaires complémentaires

16. À ce jour, 61 pays ont rempli les formulaires complémentaires et les ont retournés au secrétariat de la Conférence. Les données sont actuellement mises sur ordinateur et la synthèse de tous les rapports sera faite à partir de la

/...

base de données ainsi constituée. Une fois achevée, cette dernière sera très utile pour suivre les progrès vers la réalisation des buts et objectifs de la Conférence.

## B. Synthèse des rapports nationaux

### 1. Objet de la synthèse

17. Les rapports nationaux émanent d'États souverains. La synthèse qui en sera faite a donc pour unique objet de faire ressortir les opinions collectives qui s'en dégagent. Il n'est pas question de les reformuler ou de les interpréter mais plutôt d'en mettre en lumière les éléments les plus intéressants et les plus saillants et de montrer la variété et la complexité des situations et des expériences nationales et régionales. Par ailleurs, la synthèse favorisera les échanges d'idées en mettant l'accent sur les questions présentant un intérêt particulier. On en trouvera le plan général à l'annexe II du présent rapport.

### 2. Méthode utilisée pour établir la synthèse

18. La synthèse est établie selon la méthode ci-après :

#### a) Résumés

19. Chaque rapport national est analysé et un bref résumé de quatre à cinq pages, contenant une fiche récapitulative des principales statistiques démographiques et socio-économiques citées dans le rapport, en est fait. Ces résumés ont à la fois pour objet de dégager les problèmes de population et de développement les plus importants et les plus intéressants qui se posent dans chaque pays et de relever les éléments d'information similaires relatifs à des thèmes et à des problèmes fondamentaux qui se retrouvent dans chacun des rapports. Les résumés portent sur les points suivants :

a) Caractéristiques de la population et du développement dans le pays intéressé et contexte dans lequel il convient de les placer;

b) Manière dont sont perçus les politiques, programmes et activités en matière de population et intérêt qui leur est porté;

c) Liens existant entre la population, le développement et l'environnement;

d) Programmes et activités en matière de population;

e) Utilité du Plan d'action mondial pour la population;

f) Tendances, priorités, objectifs, buts et plans futurs.

20. Il y a lieu de noter que, si les résumés s'appuient avant tout sur les points ci-dessus, il y est également rendu compte, le cas échéant, d'autres éléments jugés importants ou intéressants. L'idée est qu'ils soient avant tout l'expression des rapports nationaux.

/...

21. Une fois les résumés achevés, chacun d'eux est soumis à une double analyse : d'abord à une analyse en détail destinée à en dégager les précisions et éléments d'information susceptibles d'être inclus dans la synthèse, puis à une analyse horizontale selon des thèmes et des questions spécifiques.

b) Analyses horizontales

22. Comme il existe deux ensembles de principes directeurs – l'un pour les pays en développement et l'autre pour les pays développés – deux schémas d'analyses horizontales ont été prévus. Les thèmes et les questions sur lesquels ils portent sont les suivants :

a) Pour les pays en développement. Tendances de l'accroissement de la population depuis les années 70 (pays développés compris), politique démographique nationale d'ensemble, cadre institutionnel national existant pour l'application de la politique démographique, prise en compte des problèmes de population dans la planification nationale, principaux problèmes liés à la population, programmes démographiques nationaux en cours, principaux obstacles à l'exécution des politiques, programmes et activités en matière de population, liens entre la population, le développement et l'environnement.

b) Pays développés (pays industrialisés et à économie de transition). Tendances de l'accroissement de la population depuis les années 70 (pays en développement compris), caractéristiques démographiques, principaux problèmes liés à la population, domaines d'intervention des pouvoirs publics en matière de population, coopération internationale.

23. Une fois terminées les analyses horizontales, les tableaux obtenus font l'objet d'une analyse régionale et interrégionale, puis les résultats sont incorporés dans les chapitres de la synthèse auxquels ils se rapportent.

## II. RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE CERTAINES ANALYSES HORIZONTALES

24. On trouvera dans la présente section les résultats préliminaires d'analyses horizontales relatives à quelques rapports nationaux. La première analyse, qui étudie les tendances des taux d'accroissement de la population, porte sur un échantillon constitué de 14 pays développés et de 50 pays en développement, soit au total 64 pays. Les six autres analyses portent sur un échantillon de 64 autres pays en développement<sup>2</sup>. Si le présent rapport préliminaire fait une large place aux pays en développement, c'est parce que les rapports de ces pays ont été les premiers à avoir été communiqués au secrétariat de la Conférence, et partant, à avoir été analysés. La synthèse finale contiendra les analyses des rapports nationaux émanant aussi bien des pays en développement que des pays développés.

25. Les analyses ci-après ne fournissent que des informations quantitatives qui, dans la synthèse finale, seront complétées par des descriptions qualitatives où l'on tentera de mettre en évidence quelques caractéristiques thématiques régionales et sous-régionales et de dégager certaines nuances.



Les données utilisées proviennent exclusivement des rapports nationaux, à l'exception de celles qui ont servi à l'analyse des tendances des taux d'accroissement de la population, qui ont été tirées des formulaires complémentaires.

A. Tendances des taux d'accroissement de la population depuis les années 70

26. La figure I donne les taux annuels d'accroissement de la population les plus récents, calculés sur un échantillon constitué de 50 pays en développement et de 14 pays développés (64 pays au total). Les pays étudiés ont été regroupés comme suit : Afrique et Moyen-Orient, Asie et îles du Pacifique, Amérique latine et Caraïbes et pays industrialisés. Ils ont ensuite été départagés selon que leur taux annuel d'accroissement de la population a augmenté, baissé ou est demeuré stationnaire, entre 1970 et 1980 et entre 1980 et le début des années 90.

27. La figure I permet au lecteur de se faire une première idée de la situation démographique d'un pays ou d'un groupe de pays donné. Par exemple, il montre quels sont les pays ayant des taux annuels d'accroissement de la population relativement élevés qui sont entrés dans une phase de transition démographique avant les années 70 ou pendant les années 80. Cette information peut être utile aux pays qui sont à leur tour sur le point d'aborder une phase de transition et voudraient tirer parti de l'expérience des pays qui viennent de passer par là. En outre, la figure I montre quels sont les pays dont les taux annuels d'accroissement de la population déjà élevés continuent d'augmenter, et qui, de ce fait, pourraient faire l'objet d'une attention particulière. Elle montre enfin quels sont les pays dont les taux annuels d'accroissement de la population sont similaires, mais dont les tendances en sont très différentes (le Pakistan et le Guatemala, par exemple).

28. Les six analyses décrites dans les sous-sections II.B à II.G ci-après sont fondées sur un échantillon de 64 pays en développement.

B. Politique démographique nationale d'ensemble

29. Il ressort des rapports que 42 % des pays composant l'échantillon ont une politique démographique nationale d'ensemble. Sur le nombre de ceux qui ont indiqué quand cette politique avait été adoptée, 54 % l'avaient adoptée pendant les années 90 (69 % en 1992 ou 1993), 21 % pendant les années 80 et 25 % pendant les années 70 (pour la moitié, en Asie du Sud-Est).

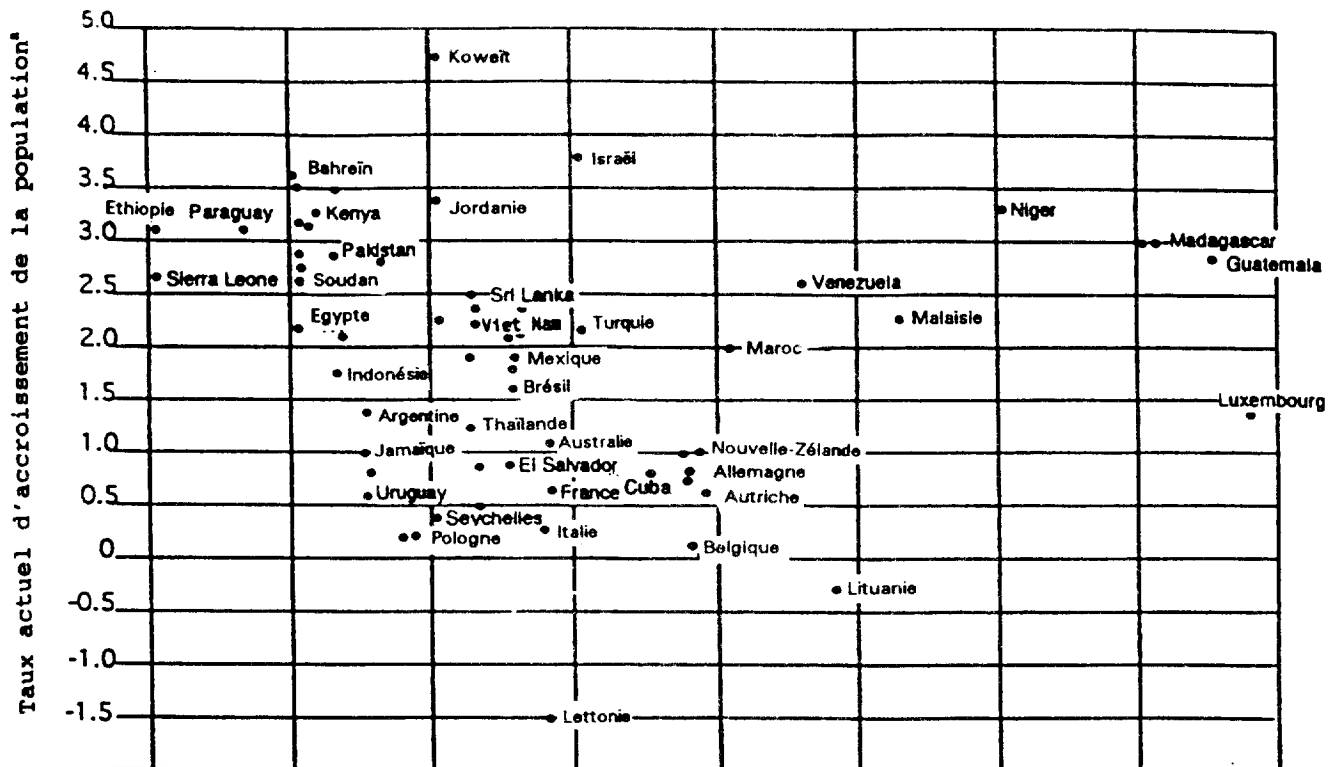
30. Sur le nombre des pays qui ont déclaré qu'ils n'avaient pas de politique démographique nationale d'ensemble, 20 % ont dit qu'ils étaient en train d'en formuler. Trois pour cent n'ont pas clairement indiqué s'ils en avaient ou non.

31. Il y a lieu de noter que certains pays ont indiqué dans leurs rapports qu'ils avaient adopté des politiques démographiques qui ne s'inscrivaient pas dans le cadre d'une politique nationale d'ensemble. Ces politiques, était-il parfois indiqué, étaient bien coordonnées et donnaient de bons résultats. Dans d'autres cas, elles n'étaient pas coordonnées et ne donnaient pas de bons résultats.

/...

Figure I

Tendances des taux d'accroissement de la population depuis les années 70  
 (Echantillon de 64 pays)



(a) <sup>b</sup> ↑ ↑ (b) ↑ ↘ (c) ↘ ↘ (d) ↘ ↑ (e) <sup>c</sup> → ↘ (f) ↘ → (g) ↑ → (h) → ↑

Huit combinaisons de tendances d'accroissement de la population  
 entre 1970 et 1980 (première flèche) et entre 1980 et le début  
 des années 90 (deuxième flèche)

↑ = hausse → = stationnaire ↘ = baisse

<sup>a</sup> Taux d'accroissement de la population les plus récents, tels qu'ils apparaissent dans les rapports nationaux ou dans les formulaires donnant des informations complémentaires.

<sup>b</sup> Les taux d'accroissement de la population des pays qui figurent dans cette colonne ont augmenté entre 1970 et 1980 (première flèche) de même qu'entre 1980 et le début des années 90 (deuxième flèche).

<sup>c</sup> Les taux d'accroissement de la population des pays qui figurent dans cette colonne sont restés stationnaires entre 1970 et 1980 (première flèche) puis ont baissé entre 1980 et le début des années 90 (deuxième flèche).

/...

32. En outre, il convient de noter que les politiques démographiques d'ensemble susmentionnées ne comprennent pas toujours les mêmes éléments, la définition de la population variant d'un pays à l'autre. Cette question sera étudiée plus en détail dans la synthèse finale.

C. Cadre institutionnel national existant pour l'application de la politique démographique

33. La majorité des pays constituant l'échantillon (73 %) ont indiqué qu'ils avaient un organisme gouvernemental central chargé de la politique démographique. Soixante-quinze pour cent de ces organismes s'occupaient exclusivement des questions de population (conseils, comités ou commissions nationales chargées des questions de population), tandis que les 25 % restants s'occupaient à la fois des problèmes de population et de développement (12 %), des questions de santé et de mise en valeur des ressources humaines (12 %) ou d'autres secteurs (1 %).

34. Les organismes chargés des questions de population relevaient (dans des proportions relativement égales) des institutions suivantes : institutions chargées de la planification nationale et/ou de questions financières, cabinet du Président ou du Premier Ministre, Conseil des ministres ou Sénat, et ministère de la santé, des affaires sociales et/ou de l'emploi.

35. Les rapports indiquaient également que la majorité des organismes nationaux chargés des questions de population avaient été créés pendant les années 90 (50 %) ou 80 (44 %). Seuls un très petit nombre (8 %) avaient été mis en place pendant les années 60 et 70. Vingt-six pour cent des organismes créés durant les années 80 et 90 avaient remplacé des structures analogues qui relevaient auparavant de cadres institutionnels différents.

36. Par ailleurs, 9 % seulement des pays de l'échantillon ont indiqué que les institutions gouvernementales centrales chargées des questions de population avaient des ramifications jusque dans l'administration locale.

D. Prise en compte des problèmes de population dans la planification nationale

37. La majorité des pays inclus dans l'échantillon (63 %) ont déclaré que les problèmes de population et/ou les variables démographiques étaient pris en compte dans la planification nationale, en particulier les variables qualitatives et/ou quantitatives (avec des résultats inégaux allant de bons résultats obtenus par l'application de méthodes systématiques à des résultats médiocres ou mauvais). En outre, 18 % de ces pays ont indiqué que certains problèmes de population avaient été pris en considération lors de l'élaboration de plans sectoriels et de plans directeurs ministériels. Très peu de renseignements ont été donnés sur le point de savoir s'il était tenu compte des problèmes de population et des variables démographiques dans l'établissement des plans au niveau local.

/...

E. Programmes démographiques nationaux en cours

38. La teneur des rapports nationaux analysés a permis au secrétariat de la Conférence d'étudier la composition des programmes démographiques mis en oeuvre dans les pays et les régions. Cette analyse horizontale a mis en évidence les domaines concrets sur lesquels portent ces programmes et les groupes qui en sont les bénéficiaires (voir tableau 1). Dans bien des cas, le fait qu'il existe un programme permet de supposer que le gouvernement a pris conscience d'un problème ou d'une priorité, mais l'inverse n'est pas toujours vrai. Par exemple, bien qu'un fort pourcentage des pays se soient déclarés préoccupés par le vieillissement de leur population et l'érosion progressive des structures familiales traditionnelles, ces préoccupations n'ont, dans bien des cas, pas encore donné lieu à l'adoption de programmes. On trouvera dans la synthèse finale les résultats d'une enquête sur les problèmes les plus préoccupants liés à la population.

Tableau 1

## Programmes démographiques nationaux en cours

(En pourcentages d'un échantillon de 64 pays en développement)

Programme	Afrique	Asie	Océanie	Amérique latine et Caraïbes	Total
<b>Domaines d'activité</b>					
SMI/PF <sup>a</sup>	100	100	100	84	95
L'information, l'éducation et la communication <sup>a</sup>	89	73	71	53	73
Sida/maladies sexuellement transmissibles	63	64	14	42	52
Création d'emplois	11	9	—	16	11
Redistribution spatiale/développement	59	64	29	16	44
Programme d'ajustement structurel	44	36	—	26	33
Migrations internationales	7	18	29	21	16
Rapatriés/réfugiés	7	—	29	16	11
<b>Groupes cibles</b>					
Femmes	74	91	71	68	75
Jeunes et adolescents	48	18	57	16	43
Personnes âgées	15	36	28	16	20

<sup>a</sup> Il peut y avoir chevauchement entre les programmes de santé maternelle et infantile et de planification familiale et les activités d'information, d'éducation et de communication.

## 1. Domaines d'activité

39. Tous les pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie inclus dans l'échantillon ont déclaré avoir des programmes nationaux de santé maternelle et infantile et de planification de la famille (SMI/PF) en cours. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la proportion était moindre (84 %) du fait que, dans plusieurs pays, ces programmes ne relèvent que des autorités provinciales ou régionales, des organisations non gouvernementales et/ou du secteur privé. Un pourcentage élevé des pays faisant partie de l'échantillon ont également déclaré avoir des programmes d'information, d'éducation et de communication (IEC), les régions ayant les pourcentages les plus élevés et les plus bas étant respectivement l'Afrique (89 %) et l'Amérique latine et les Caraïbes (53 %). L'Afrique et l'Asie sont les régions qui viennent en tête pour le nombre de programmes de lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) et contre les maladies sexuellement transmissibles, avec 63 et 64 % respectivement, contre 42 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 14 % pour l'Océanie. L'Afrique et l'Asie sont également les régions qui comptent le plus grand nombre de programmes de redistribution territoriale de la population et d'aménagement du territoire, avec 59 et 64 % respectivement.

40. Bien que de nombreux rapports citent la montée du chômage comme étant un problème majeur, seuls 11 % des pays inclus dans l'échantillon ont déclaré avoir des programmes de création d'emplois. Trente-trois pour cent des pays avaient des programmes d'ajustement structurel.

## 2. Groupes cibles

41. L'Asie est la région qui vient en tête pour les programmes en faveur des femmes (91 %), contre environ 70 % pour les autres régions. Le pourcentage de pays ayant des programmes en faveur des jeunes est beaucoup plus élevé en Océanie et en Afrique qu'en Asie et en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'Asie est également la région qui compte le plus de pays ayant des programmes en faveur des personnes âgées.

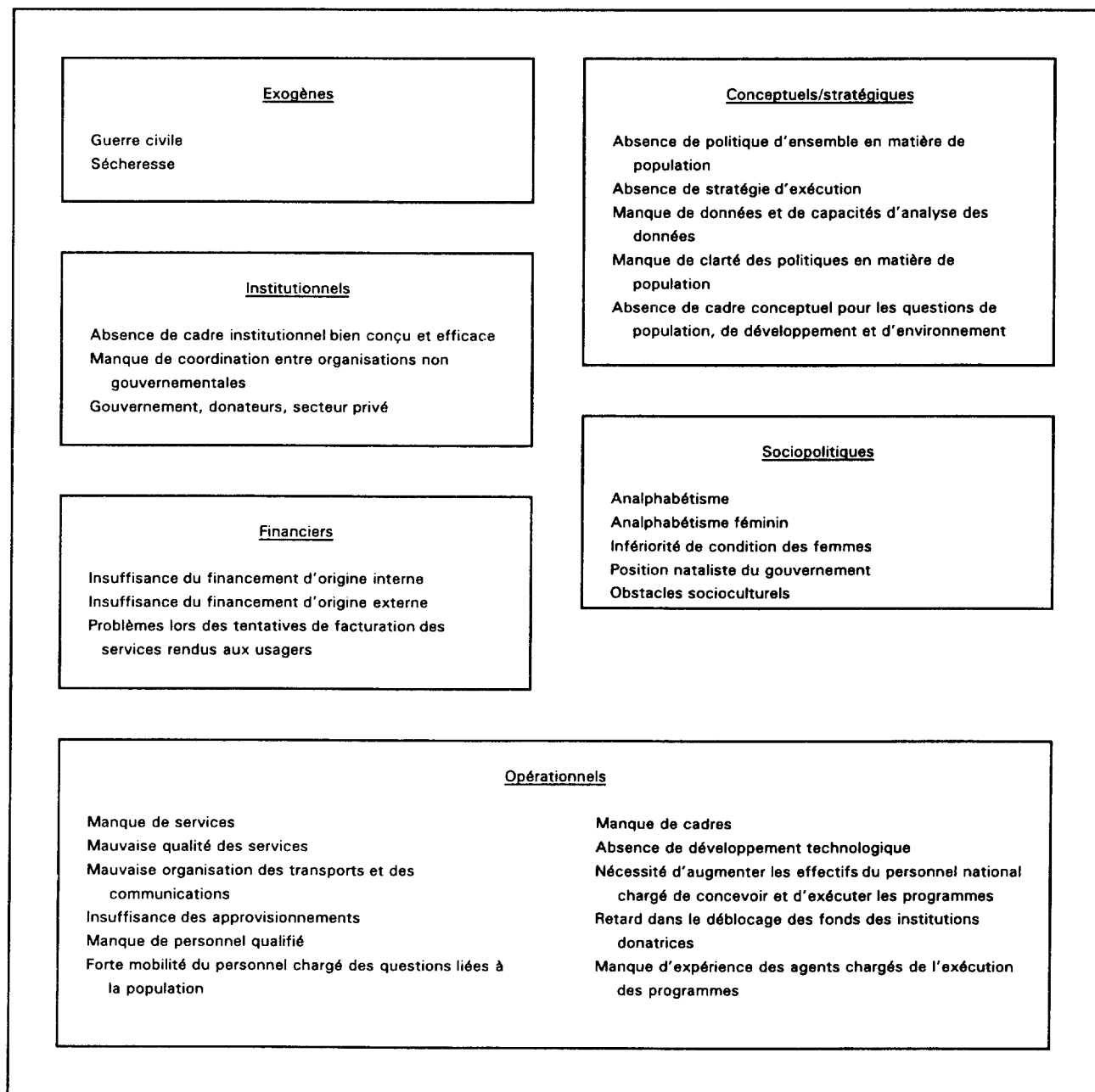
### F. Principaux obstacles à l'exécution des politiques, programmes et activités en matière de population

42. Les principaux obstacles à l'exécution des politiques, programmes et activités en matière de population sont de six ordres : exogènes, institutionnels, financiers, conceptuels/stratégiques, sociopolitiques et opérationnels.

43. La figure II montre les obstacles les plus souvent cités classés selon les catégories susmentionnées.

Figure II

Principaux obstacles à l'exécution des politiques, programmes  
et activités en matière de population



G. Les liens entre la population et le développement

44. Le tableau 2 montre les principaux liens établis dans les rapports entre la population et le développement. Il n'est pas exhaustif et ne saurait rendre l'enchevêtrement des liens mentionnés dans les rapports. Enfin, le tableau 2 n'indique pas la direction ou la nature d'un lien ni les corrélations qui peuvent en découler. Il se contente d'indiquer les rapports généraux existant entre la population et le développement. La question des liens entre la population et le développement sera étudiée plus en détail dans la synthèse finale.

45. Le lien le plus souvent cité était celui qui existe entre l'accroissement de la population et le développement socio-économique en général (75 %). Il recouvre toute une série de liens tels que les liens entre les taux d'accroissement de la population et les taux de croissance économique, ainsi qu'entre le taux d'accroissement de la population et le niveau de vie, la pauvreté et l'équité (avec des relations de cause à effet pouvant aller dans les deux sens ou être circulaires). Il convient de noter que lorsque ces liens ont été mentionnés, d'autres facteurs ou variables y ont souvent été associés.

46. Parmi les autres liens souvent cités figurent ceux qui existent entre :

- a) l'accroissement de la population et le secteur social (62 %);
- b) l'accroissement de la population et le chômage/sous-emploi (58 %); et
- c) l'accroissement de la population et l'environnement et l'utilisation des sols (52 %).

47. Un pourcentage relativement élevé des rapports a fait état de liens entre la répartition de la population et le milieu urbain (31 %), surtout en Asie (63 %), ainsi qu'entre la répartition de la population et les inégalités régionales (23 %). Vingt-deux pour cent des rapports voyaient un lien entre la migration internationale et l'exode des compétences, en particulier en Océanie (71 %).

48. Il convient de noter que les liens ayant trait à l'environnement ont été analysés plus en détail dans une étude horizontale séparée, dont les résultats seront inclus dans l'analyse sur la population et le développement figurant dans la synthèse finale.

Tableau 2

Liens entre la population et le développement  
 (Pourcentage d'un échantillon de 64 rapports nationaux)

Liens	Afrique	Asie	Océanie	Amérique latine et Caraïbes	Total
<b>Accroissement de la population et</b>					
Développement socio-économique général <sup>a</sup>	81	81	71	63	75
Niveau de production agricole et alimentaire	37	18	14	5	22
Secteurs sociaux	74	72	43	47	62
Infrastructure	11	18	—	5	9
Chômage/sous-emploi <sup>b</sup>	56	81	57	47	58
Environnement, utilisation des sols	56	63	57	37	52
<b>Distribution de la population et</b>					
Inégalités régionales	11	27	28	37	23
Ressources naturelles	11	—	—	10	8
Milieu urbain	30	63	43	10	31
Cohésion sociale	15	—	—	—	6
<b>Structure de la population et</b>					
Capacité de production	7	—	28	10	9
Délinquance/criminalité (jeunes)	15	—	14	16	13
Chômage (jeunes) <sup>b</sup>	22	18	14	5	16
Protection sociale (personnes âgées)	4	9	14	5	6
<b>Migration internationale et</b>					
Rapatriement de salaires	11	18	71	—	9
Exode des compétences	4	18	71	31	22
Agitation sociale (immigration)	7	—	14	16	9
<b>Programme d'ajustement structurel et</b>					
Santé et protection sociale de la population	19	—	—	10	11

<sup>a</sup> Y compris les questions liées à l'équité, à la pauvreté, au niveau de vie et à la croissance économique nationale.

<sup>b</sup> Il peut y avoir certains recoupements entre le couple accroissement de la population et chômage/sous-emploi et le couple structure de la population et chômage des jeunes; toutefois, vu son importance, ce dernier phénomène a fait l'objet d'une rubrique spéciale.

/...



### III. AVANTAGES DÉCOULANT DES RAPPORTS NATIONAUX

49. Comme le montrait la première section du présent rapport, l'élaboration des rapports nationaux a déjà donné de bons résultats : on a réuni et analysé les éléments nécessaires pour évaluer la situation passée et présente et prévoir des scénarios possibles en matière de population et de développement, une remise en ordre des priorités s'est opérée, on a réussi à sensibiliser les pays à ces questions, et la communication s'est établie ou renforcée entre les institutions et les différents secteurs. Mais à long terme, les rapports nationaux n'auront eu d'importance que dans la mesure où les idées, les objectifs et les buts nouveaux qui y sont exposés seront traduits dans les faits, selon le programme d'action de la Conférence.

#### A. Politiques démographiques

50. Les pays n'ayant pas la même attitude à l'égard des politiques et programmes en matière de population (certains s'étant dotés de politiques démographiques d'ensemble et d'autres non, l'une et l'autre approche ayant connu des succès et des échecs), la suite à donner aux rapports nationaux est à moduler de pays à pays. Les pays en développement qui n'ont pas défini de politique démographique nationale sont nombreux à considérer que cela les gêne pour améliorer la qualité et l'efficacité de leurs interventions dans ce domaine. Pour eux, l'élaboration du rapport national a été bénéfique, puisqu'elle les a conduits à réunir une bonne part des éléments nécessaires à la formulation d'une politique démographique nationale d'ensemble.

51. Pour certains pays déjà dotés d'une politique démographique d'ensemble, la rédaction du rapport national a soulevé des questions nouvelles ou des controverses, et les a conduits à élargir leurs positions classiques et à les voir sous un jour nouveau. Il faudra maintenant que ces nouveaux acquis soient incorporés aux politiques existantes, et que les politiques et programmes démographiques nationaux soient modifiés en conséquence. Certains pays ont déjà indiqué qu'ils avaient l'intention d'intégrer à leurs politiques de population et de développement de nouveaux aspects tels que la propagation du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et du sida, l'intensification des problèmes migratoires et la nouvelle perception des liens entre population, développement et environnement.

#### B. Coordination des partenaires en matière de développement

52. Qu'un pays se soit ou non doté d'une politique démographique d'ensemble, il peut se servir de rapport national comme document de référence pour coordonner les activités des partenaires en matière de développement. Mais pour cela, il faut que ce rapport soit approuvé par les instances supérieures du gouvernement et activement promu. Il devrait également être diffusé largement dans le pays même et à l'étranger, aux partenaires en matière de développement intéressés. C'est déjà le cas dans bien des pays, mais dans d'autres, il faudrait encore qu'il soit plus apprécié et mieux diffusé.

/...

### C. Stratégies d'application

53. Dans les pays où il n'a pas été défini clairement de stratégies et d'application des politiques et programmes démographiques, le travail consécutif au rapport national pourrait être axé sur les problèmes de l'application. Les éléments réunis pour l'élaboration des rapports nationaux pourraient servir à la formulation de stratégies d'application, et notamment à la recherche de moyens permettant de surmonter les difficultés opérationnelles à différents niveaux – du niveau national aux différents éléments de programme. Nombre de pays ont indiqué dans leur rapport avoir déjà défini des stratégies d'application détaillées. Elles pourraient servir d'exemple, donnant des idées et des indications aux autres pays qui souhaitent eux aussi élaborer des stratégies d'application.

### D. Dialogue entre institutions

54. Dans la plupart des pays, l'élaboration des rapports nationaux a amené à travailler ensemble divers groupes d'institutions et de personnes : responsables de l'administration centrale et de l'administration locale, universitaires et praticiens, groupes d'intérêts opposés, organisations non gouvernementales, secteur privé et donateur. Dans certains cas, des institutions ou des groupes de travail ont été créés à cette fin, dans d'autres, les institutions en place ont été élargies ou étoffées. Quels que soient les mécanismes utilisés, l'élaboration des rapports nationaux a catalysé utilement le dialogue entre des personnes et des institutions extrêmement diverses. Il faut à présent maintenir et renforcer ces instances d'échange et de dialogue.

55. Les problèmes d'application évoqués dans les rapports nationaux procèdent pour une bonne part de divergences de vues, d'idéologie et de méthode. Il devrait donc être possible d'y remédier ou même d'en éliminer certains grâce à un dialogue amélioré en préservant et développant les voies d'échange ouvertes au cours de l'élaboration des rapports.

### E. Suivi

56. On peut avoir dans les rapports nationaux le point de départ voulu pour suivre, aux échelons national et international, la réalisation des buts et objectifs en matière de population et développement. En effet, la plupart des pays avaient déjà des bases de données distinctes pour les indicateurs démographiques et pour les indicateurs du développement, mais c'est la rédaction du rapport national qui les a amenés à combiner les deux, bien souvent pour la première fois.

57. À l'échelon national, pour lequel le projet de programme d'action de la Conférence propose une évaluation annuelle et des rapports biennaux, les rapports nationaux contiennent une bonne part des données de base nécessaires pour mesurer les progrès à l'avenir. Ils indiquent souvent aussi des valeurs cibles par année pour tel ou tel indicateur. Quand ce n'est pas le cas, on y trouve néanmoins les renseignements nécessaires pour établir ces valeurs cibles. Par ailleurs, les institutions et les mécanismes de coordination qui ont été créés ou étoffés au cours de l'élaboration des rapports nationaux pourront être encore développés pour assurer le suivi à l'échelon national.

/...

58. À l'échelon international, on aura, une fois traités les données et les renseignements figurant dans les rapports nationaux, des instruments utiles pour le suivi mondial des buts et objectifs de la Conférence, et ce, de deux manières : d'une part, on relève, pour les inclure dans les résumés des rapports, les buts et objectifs mentionnés dans les rapports nationaux; d'autre part, les statistiques de base figurant dans les rapports et les formulaires complémentaires sont actuellement regroupées dans une base de données informatisée.

#### F. Échanges internationaux d'information

59. Les rapports nationaux ont livré des renseignements utiles pour des échanges d'idées et d'expériences entre les pays. Les différents pays et organismes donateurs ne peuvent que bénéficier des expériences très diverses exposées dans les rapports nationaux (stratégies en matière de population et de développement, exemples concrets de formulation, d'application, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes démographiques). Il était dit dans bien des rapports que ces échanges d'information répondaient à un besoin; il faudrait donc étudier les moyens de les faciliter.

#### G. Définition des domaines à étudier

60. Les rapports nationaux signalent différents domaines auxquels une plus grande attention devrait être accordée, par exemple : nécessité de poursuivre les recherches sur certains sujets, de mieux cerner des questions de principe du point de vue théorique, ou de trouver le moyen de surmonter des difficultés opérationnelles concrètes. Ces éléments présentent une importance considérable aux échelons national, sous-régional, régional et international. À l'échelon national, les pays pourront s'efforcer de mieux comprendre les problèmes en cause et de rendre plus efficace et plus rentable l'application des politiques et des programmes.

61. À l'échelon international, il y a deux façons de cerner les domaines exigeant plus d'attention. D'une part, les nouveaux domaines d'intérêt signalés dans les rapports nationaux peuvent devenir de nouveaux domaines de recherche pour les organisations internationales spécialisées. D'autre part, quand on aura une meilleure compréhension de ces nouveaux domaines grâce à la recherche nationale et internationale, les donateurs pourront réaligner leurs activités et leurs priorités sur les buts et objectifs nationaux.

Notes

<sup>1</sup> Les pays n'avaient pas présenté de documents écrits à la Conférence mondiale sur la population de Bucarest (août 1974). Lors de la Conférence internationale sur la population de Mexico (août 1984), les dirigeants nationaux avaient remis des déclarations de deux à trois pages sur le point de vue de leur pays concernant les thèmes de la Conférence.

<sup>2</sup> L'échantillon de 64 pays en développement comprenait des pays des régions suivantes : Afrique, y compris l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (27), Asie (11), Océanie (7), Amérique latine et Caraïbes (19).

<sup>3</sup> Ont été choisis les pays dont les rapports et formulaires donnant des informations complémentaires contenaient suffisamment de données pour le graphique, et dont le résumé des rapports était déjà prêt à la mi-février 1994.

<sup>4</sup> Vingt-sept pourcent des organismes nationaux chargés des questions de population qui ont été mis en place pendant les années 90 avaient été créés en 1992 ou 1993.

Annexe I

PAYS QUI AVAIENT PRÉSENTÉ LEUR RAPPORT NATIONAL  
AVANT LA MI-FÉVRIER 1994

Asie (12)

Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal,  
Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam;

Amérique latine (17)

Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, El Salvador,  
Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay,  
Pérou, Uruguay et Venezuela;

Caraïbes (7)

Antigua-et-Barbuda, Grenade, Iles Vierges britanniques, Jamaïque,  
République dominicaine, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago;

Europe orientale (5)

Fédération de Russie, Hongrie, Lettonie, Lituanie et Pologne;

Europe occidentale (11)

Allemagne, Belgique, Finlande, France, Italie, Liechtenstein, Norvège,  
Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède  
et Suisse;

Océanie (13)

Australie, Fidji, Iles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati,  
Micronésie (États fédérés de), Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée,  
Samoa-Occidental, Tonga, Tuvalu et Vanuatu;

Afrique du Nord et Moyen-Orient (8)

Égypte, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Turquie et Yémen;

Afrique subsaharienne (39)

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Burkina Faso,  
Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon,  
Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya,  
Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique,  
Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda,  
Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie, (République unie de),  
Togo, Zaïre et Zimbabwe;

Amérique du Nord (1)

États-Unis d'Amérique (projet).

/...

## Annexe II

### PLAN DE LA SYNTHÈSE DES RAPPORTS NATIONAUX

#### Introduction

L'introduction soulignera l'importance des rapports nationaux, en rappellera brièvement la genèse et indiquera combien de rapports avaient été présentés et dans quelle langue à la fin du mois d'avril 1994 (date limite pour que les rapports nationaux puissent être pris en compte dans la synthèse). Sa présentation sera similaire à celle de l'introduction du présent rapport (voir par. 1 à 7 ci-dessus).

#### Chapitre premier. Analyses régionales des rapports nationaux

Le chapitre premier exposera les principales caractéristiques démographiques, socio-économiques et contextuelles (passées, présentes et futures) des différentes régions. Les autres conclusions générales tirées des rapports nationaux seront également analysées par région. Pour les régions à caractère hétérogène, des études sous-régionales seront faites.

#### Chapitre 2. Analyses interrégionales

Le chapitre 2 contiendra une analyse interrégionale des conclusions des rapports nationaux, dont l'objet sera de mettre en évidence les groupes de pays ayant des caractéristiques, des problèmes et des orientations politiques similaires en matière de population et de développement indépendamment de la région à laquelle ils appartiennent.

#### Chapitre 3. Importance accordée aux politiques et programmes en matière de population

Le chapitre 3 indiquera l'importance que les gouvernements, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les donateurs accordent aux politiques et programmes en matière de population. Dans la première section, l'évolution et la portée de l'intérêt que les pouvoirs publics accordent aux problèmes de population seront examinées sous différents angles : contexte général de la politique démographique, qu'elle traduise une volonté explicite ou implicite, système de planification, cadre institutionnel, cadre réglementaire, programmes et crédits budgétaires. Le sujet ayant retenu l'intérêt aux niveaux central, régional et local sera aussi examiné chaque fois que possible.

La deuxième section portera sur la participation du secteur privé. Y seront examinés les cas où le secteur privé est largement intervenu dans l'exécution des programmes en matière de population afin de déterminer à quoi ces programmes doivent leur réussite.

La troisième section examinera le rôle joué par les organisations non gouvernementales, en particulier en ce qui concerne les initiatives locales et communautaires. On y étudiera la manière dont est organisée la collaboration entre les organisations non gouvernementales et les institutions

/...

gouvernementales pour dégager les principaux facteurs qui contribuent au succès de la coopération. On s'efforcera aussi de souligner les cas particuliers où des organisations non gouvernementales ont joué un rôle de premier plan, notamment dans l'application de programmes de SMI/PF.

La quatrième et dernière section portera sur l'assistance, passée et présente, fournie par les donateurs. Elle exposera ce qui constitue des succès et des obstacles pour les donateurs et à quels domaines ils donnent la priorité.

#### Chapitre 4. Population, développement et environnement

La première section examinera les liens existant entre la population, le développement et l'environnement tels que définis dans les rapports nationaux. Elle décrira les différents types d'interactions en précisant l'importance et énumérera les principaux problèmes qui en résultent ainsi que les solutions que l'on s'est efforcé d'y apporter. La deuxième section traitera de la prise en compte des questions de population dans le processus de planification nationale. Elle en examinera l'évolution ainsi que les différentes méthodes utilisées et les résultats obtenus.

#### Chapitre 5. Morbidité, mortalité, fécondité et santé génésique

Le chapitre 5 sera divisé en trois sections concernant a) la santé; b) la fécondité et la santé génésique; et c) les liens entre la santé et la fécondité. Les deux premières sections exposeront la situation passée et présente et ses perspectives pour ce qui est de la morbidité et de la mortalité infantile, juvénile et maternelle, l'état de santé général de la population et les tendances observables dans les différentes régions du monde en matière de fécondité. La deuxième partie de chacune des deux premières sections portera sur les politiques, la législation, les stratégies et les programmes qui ont été conçus au cours des années pour agir sur les taux de mortalité et de fécondité et l'état de santé général de la population. On analysera en particulier les facteurs qui ont contribué à leur succès ainsi que les obstacles auxquels ils se sont heurtés. Dans la section concernant la santé, une place particulière sera faite aux politiques et programmes mis au point pour lutter contre la pandémie de sida.

Dans la troisième section, sur les liens entre la santé et la fécondité, on examinera les raisons qui ont amené les pays à intégrer les initiatives relatives à la SMI/PF et les stratégies qu'ils ont adoptées à cette fin. On s'efforcera également de décrire les incidences de la situation économique générale des pays sur les programmes de santé et de planification familiale et de définir les rapports existant entre la pauvreté, la santé et la fécondité.

#### Chapitre 6. Rôle et condition de la femme

La première section décrira le rôle et la condition de la femme tels qu'indiqués dans les rapports. Elle examinera les conséquences observables du rôle réservé à la femme dans la société ainsi que la condition de la femme en matière de santé, d'éducation, de possibilités d'emploi et d'accès au crédit.

/...

La deuxième section sera consacrée aux politiques et programmes qui ont été mis au point dans les différents pays pour améliorer la condition générale et la situation des femmes dans la société. Il sera également tenu compte des mesures législatives et institutionnelles prises dans ce domaine.

#### Chapitre 7. Structure par âge et ses conséquences

Le chapitre 7 se divisera en deux sections, qui porteront sur les deux groupes d'âges à considérer en priorité : les jeunes et les personnes âgées. Les deux sections insisteront sur les incidences que peut avoir la pyramide des âges sur les services sociaux, les infrastructures, la production et l'emploi, la sécurité sociale et les pensions. La deuxième partie de chaque section décrira les politiques et programmes élaborés pour faire face aux problèmes rencontrés.

#### Chapitre 8. Répartition de la population et migrations internes

Le chapitre 8 se divisera en deux sections concernant a) l'urbanisation et b) les autres migrations internes. La section relative à l'urbanisation décrira l'étendue et l'ampleur de l'exode rural et ses incidences sur le développement urbain, c'est-à-dire sur les services et les infrastructures et sur les conditions de vie générales des populations urbaines. Seront examinées diverses politiques appliquées pour faire face à l'exode rural et leurs résultats. On accordera ainsi une attention spéciale au problème du chômage urbain, surtout chez les jeunes.

La section sur les migrations internes décrira les différentes formes que prend ce phénomène dans le monde. Elle en examinera les causes (point de vue des migrants) ainsi que les principes et les objectifs des politiques de repeuplement (point de vue des gouvernements) qu'auront mentionnés les rapports nationaux. Elle exposera aussi dans leurs grandes lignes les différents types de politiques de repeuplement, les succès obtenus et les difficultés rencontrées au cours de leur exécution.

#### Chapitre 9. Migrations internationales et réfugiés

Dans la première section, après avoir indiqué les différentes catégories de migrants internationaux, on examinera les divers types de flux migratoires internationaux (temporaires ou permanents, entre pays ou entre continents, etc.).

La deuxième section portera essentiellement sur les causes et les conséquences des migrations internationales. Elle en étudiera les causes et les conséquences économiques et démographiques (point de vue des migrants) ainsi que les positions respectives des pays d'origine et des pays d'accueil (point de vue des gouvernements). Seront examinés aussi les politiques et programmes appliqués par les pays d'origine et les pays d'accueil.

#### Chapitre 10. Orientations futures

Dans la première section seront examinés les principaux buts et objectifs en matière de population et de développement exposés dans les rapports nationaux

/...



ainsi que les politiques, plans, programmes et moyens de financement nécessaires à leur réalisation. La question de la coopération internationale, considérée du point de vue des pays en développement et des pays développés, sera également examinée.

La deuxième section sera consacrée aux stratégies d'exécution. On s'efforcera d'y faire le bilan de l'expérience accumulée par les pays, du fait qu'ils ont eu à surmonter des difficultés d'exécution, dont il est fait état dans les rapports nationaux.

La troisième section concernera le suivi des rapports nationaux.

- Annexe I. L'annexe I donnera la liste des pays dont le rapport national sera parvenu au secrétariat de la Conférence à temps (soit avant la fin du mois d'avril 1994) pour être inclus dans la synthèse.
- Annexe II. L'annexe II présentera éventuellement les données contenues dans les formulaires complémentaires si les informations reçues au moment de mettre la dernière main à la synthèse sont suffisantes.
- Annexe III. L'annexe III contiendra éventuellement des tableaux présentant les résultats d'analyses horizontales.

-----